

06 mai 2024 -09:39

Invitation conférence de presse : Trafic aérien et santé publique

La pollution sonore due aux avions peut entraîner des troubles du sommeil, des difficultés d'apprentissage, de l'hypertension et de la dépression. Les émissions dues au trafic aérien ont globalement des effets négatifs sur la santé. Dans la région de l'aéroport de Bruxelles, quelque 160 000 personnes sont exposées à un risque accru du fait de leur exposition à un niveau de bruit excessif. Le Conseil Supérieur de la Santé préconise donc une interdiction des vols de nuit entre 23h et 7h.

A l'appui de ce nouvel avis, le Conseil Supérieur de la Santé organisera une conférence de presse le mardi 7 mai 2024 à 10 h, au cours de laquelle les experts scientifiques expliqueront les recommandations de ce nouvel avis. Ensuite, il sera possible de poser des questions supplémentaires et/ou de réaliser des interviews.



Quand ? Le mardi 7 mai 2024 à 10 heures.
Où ? Avenue Galilée 5, 1210 Bruxelles, salle 00.A.2 (Fùli).

Voulez-vous y assister ? Merci de confirmer votre présence à Sofie Verdoodt par téléphone ([+32478731183](tel:+32478731183)) ou par e-mail (sofie.verdoodt@health.fgov.be).

Je confirme ma présence

Conseil Supérieur de la Santé
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.css-hgr.be>

Sofie Verdoodt
Responsable communication
+3225249105
+32478731183
sofie.verdoodt@health.fgov.be

Fabrice Péters
Coordinateur général
+32 486 31 47 59
+32 2 524 91 74
fabrice.peters@health.fgov.be